

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2021

PLFSS 2022 - (N° 4685)

Commission	
Gouvernement	

Adopté

AMENDEMENT

N ° 278

présenté par
M. Mesnier

ARTICLE 41 TER

Au début de la première phrase de l'alinéa 2, supprimer les mots :

« En parallèle de l'injonction, ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.